

## ANNEXE SANITAIRE

### I. EAU POTABLE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la gestion de l'eau et de l'assainissement est devenue compétence communautaire, revenant ainsi à Lorient Agglomération.

Le mode d'exploitation des ouvrages est cependant différent selon les communes. Il peut s'agir d'une régie, d'un marché de prestation de service ou d'un contrat de délégation de service public (DSP).

Pour la commune de Pont-Scorff, la production et la distribution de l'eau potable sur la commune font l'objet d'un contrat de prestation.

Le prestataire a à sa charge les missions suivantes :

- Gestion du service de production, de transport et de distribution (fonctionnement, surveillance, et entretien des ouvrages dédiés au service – usines de production d'eau potable, réservoirs, réseaux de distribution et branchements),
- Renouvellement des compteurs, des équipements électromécaniques et ouvrages de traitement,
- Gestion des abonnés du service d'eau potable (accueil, relève de compteurs, facturation, recouvrement, gestion des réclamations).

#### **PRELEVEMENT ET PRODUCTION D'EAU**

Un site de prélèvement d'eau potable existe sur la commune : il s'agit de la prise d'eau de surface de Kereven dans le Scorff.

Elle fait l'objet d'un arrêté préfectoral de prélèvement en date du 26 avril 2013 pour une capacité de pompage de 1 510 m<sup>3</sup>/h maximum.

Les périmètres de protection de ce captage ont été déclarés d'utilité publique par arrêté interpréfectoral, les 17 et 19 juillet 2002.

Ce captage alimente deux usines de traitement de l'eau : l'usine du Leslé à Pont-Scorff à hauteur de 250 m<sup>3</sup>/h (4 500m<sup>3</sup>/j en moyenne – soit 1 642 500m<sup>3</sup>/an), et l'usine du Petit Paradis à Lorient à hauteur de 1 260 m<sup>3</sup>/h.

L'usine du Leslé, qui a fait l'objet de travaux de rénovation entre 2011 et 2013, consiste en un traitement par ozonation, coagulation/floculation/décantation et filtration et fonctionne actuellement à pleine capacité.

Elle alimente les communes de Pont-Scorff, Guidel, Gestel, Quéven, Cléguer et Calan (ex-SMAEP de Pont-Scorff, syndicat mixte d'alimentation en eau potable de la région de Pont-Scorff).

#### *Evolution des prélèvements*

Usine de production d'eau potable	Prélèvements 2011 (m <sup>3</sup> )	Prélèvements 2012 (m <sup>3</sup> )	Prélèvements 2013 (m <sup>3</sup> )	Prélèvements 2014 (m <sup>3</sup> )	Evolution 2013-2014
Pont-Scorff - Usine du Leslé	1 890 004	1 892 710	1 548 112*	1 854 832	19,8%
Lorient - Usine du Petit Paradis	1 982 037	4 359 497	1 450 286	2 708 166	

*\*baisse des prélèvements liée aux travaux de réhabilitation de l'usine*

*Evolution des volumes produits*

Usine de production d'eau potable	Production 2012 (m <sup>3</sup> )	Production 2013 (m <sup>3</sup> )	Production 2014 (m <sup>3</sup> )	Production 2015 (m <sup>3</sup> )
Pont-Scorff - Usine du Leslé	1 735 361	1 537 588	1 692 513	1 677 366
Lorient - Usine du Petit Paradis	3 934 543	1 318 957	1 835 649	-

Une partie de l'eau produite sur Lorient alimente en secours les communes desservies par l'usine du Leslé. Ce volume représente en 2015 : 132 815 m<sup>3</sup> (station de reprise de la Cardonnière).

Un réservoir de stockage (château d'eau) de 400 m<sup>3</sup> est présent au Leslé pour l'alimentation de la commune de Pont-Scorff.

**ABONNES**

En 2015, 1 567 abonnés étaient desservis par le réseau public d'eau potable, soit 3 498 habitants.

**RENDEMENT DU RESEAU**

Les chiffres suivants présentent pour les 6 communes de l'ex-SMAEP Pont-Scorff :

Le rendement net du réseau en 2015 était de 83,37% ce qui est supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 » fixé pour le secteur.

L'indice linéaire de perte en réseau est de 1,91 m<sup>3</sup>/km/j.

**QUALITE DE L'EAU**

Pour l'année 2014, les données de l'ARS (Agence régionale de santé) sont les suivantes :

Station de traitement: LESLE (STATION)

PONT SCORFF

nom du captage	protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
KEREVEN (SCORFF)	Procédure terminée (captage public)	11/05/1998	17/07/2002

**qualité de l'eau distribuée****bactériologie :**

74 analyses conformes aux limites de qualité sur 74 réalisées

**dureté :**

TH moyen de 11 °F eau très peu calcaire

**fluor :**

L'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

**nitrites :**

43 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 43 réalisées

teneur maximale : 27 mg/L

teneur moyenne : 21 mg/L

**pesticides :**

3 analyses conformes sur 3 réalisées en sortie de station.

3 analyses conformes sur 3 pour l'eau importée

limite de qualité : 0,1 µg/l par molécule

**autres paramètres:**

Les légers dépassements de référence de qualité ont concerné une teneur en carbone organique total et la turbidité. Deux valeurs de pH supérieures à la valeur de référence fixée à 9,0 ont été mis en évidence.

**conclusion sanitaire**

L'eau distribuée a respecté les limites de qualité en vigueur pour 100 % des échantillons et les références de qualité pour 95 % des échantillons. Les dépassements observés n'étaient pas de nature à induire de conséquence sanitaire.

**BESOINS FUTURS EN EAU**

Un schéma directeur d'eau potable à l'échelle de l'agglomération est en cours de réalisation par le bureau d'études SCE.

Ses perspectives de juin 2016, tenant compte des prévisions d'urbanisation future sur la commune de Pont-Scorff, sont les suivantes :

**3.2.2. Pont-Scorff**

Le tableau ci-dessous récapitule les besoins futurs estimés à l'échelle de la zone.

**Tableau 9 : Estimation besoins futurs – zone 2**

<i>ex-SMAEP Pont-Scorff</i>		
Besoins 2013	1 723 427 m3/an	
Consommation 2013	1 478 403 m3/an	
	court terme	long terme
Besoins domestiques	141 462 m3/an	211 016 m3/an
Besoins liés à l'activité économique	8 951 m3/an	25 729 m3/an
ILP	1.2 m3/j/km	
Pertes en réseau	193 377 m3/an	
<b>Besoins futurs</b>	<b>1 822 193 m3/an</b>	<b>1 908 525 m3/an</b>
<b>Variation (%)</b>	<b>5.7%</b>	<b>10.7%</b>

L'augmentation des besoins à l'échelle de la zone est estimée à près de +190 000 m<sup>3</sup>/an à long terme, soit +10.7%. Elle est principalement portée par le développement démographique.

Cette estimation semble cohérente avec l'historique des dernières années.

Afin de renforcer la capacité de production du secteur, un projet mise en service de forages à Saint Mathieu à Guidel est prévue. Les travaux consisteront en la création ou le renforcement de réseaux d'adduction et de distribution et la création d'une usine de traitement, à l'échéance de 5 ans, pour 170 m<sup>3</sup>/h, soit 3400 m<sup>3</sup>/jour.

La procédure d'autorisation administrative est en cours (autorisation de prélèvement, de mise en distribution pour la consommation humaine et autorisation des périmètres de protection de captage) par la consultation des services préfectoraux, ceci avant enquête publique et acquisition de parcelles.

Cette ressource supplémentaire permettra de couvrir les besoins en eau du secteur de la région de Pont-Scorff, néanmoins des travaux conséquents sur les réseaux seront à engager sur plusieurs années de manière à fournir un débit et une pression suffisante aux usagers. Les ouvertures à l'urbanisation devront être anticipées pour prévoir ces travaux de renforcement dans le cadre du plan pluri-annuel d'investissement de Lorient Agglomération.

**II. ASSAINISSEMENT**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la compétence assainissement collectif et non collectif a été transférée à Lorient Agglomération.

En matière d'exploitation de réseaux, de postes de relevage et station d'épuration, de création de branchements, de contrôle de branchements et assainissement non collectif, la compétence est assurée en régie.

En 2014, 1 083 abonnés sont raccordés au réseau d'assainissement collectif, soit 2 409 habitants estimés.

La commune dispose de 424 installations d'assainissement non collectif, soit 1 089 habitants estimés, ce qui

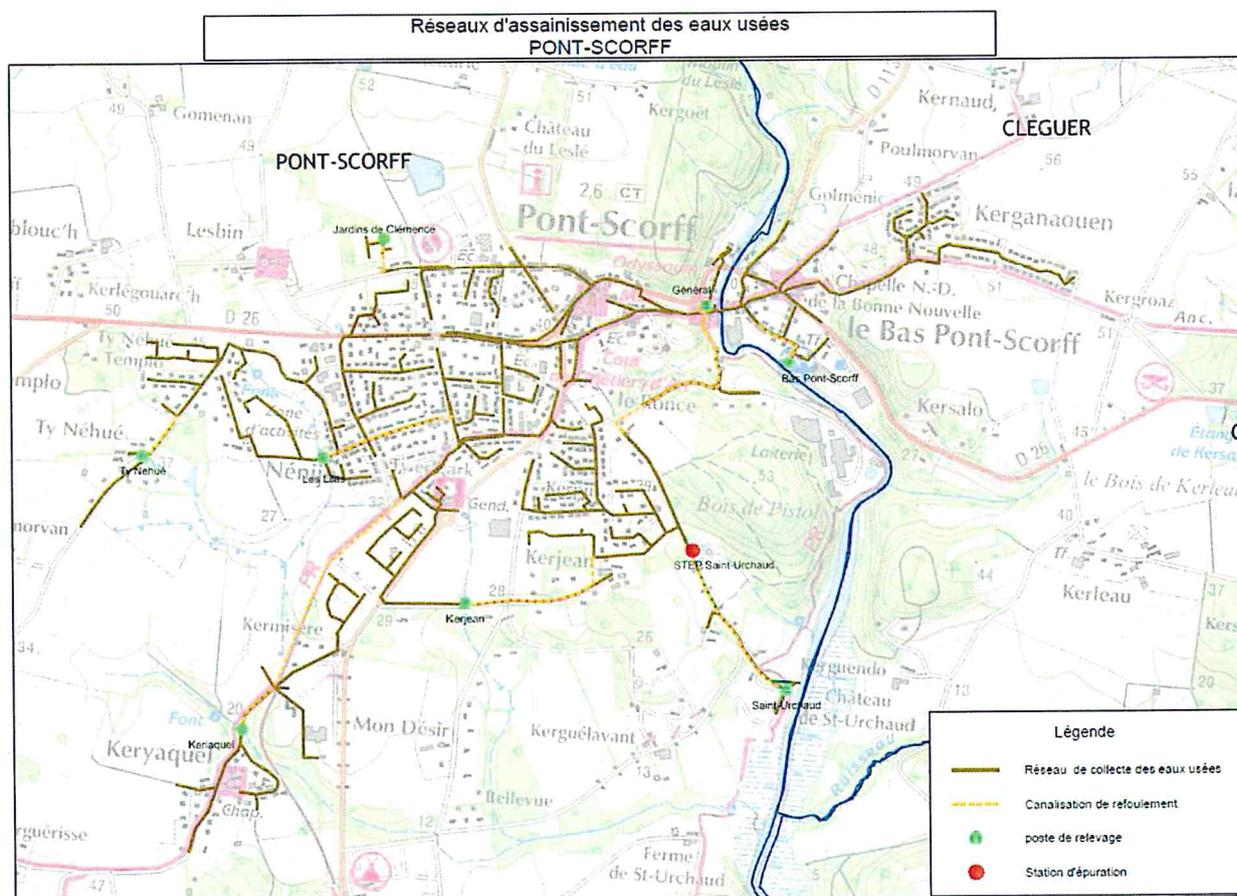
représente 31 % de la population totale.

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le réseau d'assainissement de la commune de Pont-Scorff est de type séparatif : les eaux usées sont collectées séparément des eaux pluviales.

Son linéaire est de 17 Km de canalisations gravitaires et 3 Km de réseau de refoulement.

Il collecte les eaux usées du Bourg de Pont-Scorff, de Keriaquel, Ty Nehué, Saint-Urchaud, ainsi que les eaux usées du Bas-Pont-Scorff, commune de Cléguer.



### Station d'épuration de Pont-Scorff

La station d'épuration de Pont-Scorff a été mise en service en 1995 puis réhabilitée en 2014. Elle est de type boue activée, avec un rejet des eaux traitées dans le Scorff.

Sa capacité est de 5 400 équivalent-habitants.

Les données ci-dessous concernent la station après sa rénovation (données 2014).

PONT-SCORFF – 5 400 EH – boue activée							
Milieu récepteur : Le Scorff							
PARAMETRES	Capacité nominale maximale (mg/l)		Capacité résiduelle sur les 3 dernières années	Moyenne/j en 2012	Moyenne/ j en 2013	Moyenne/ j en 2014	Normes de rejet (mg/l)
	Organique k/j	Hydraulique m3/j					
Débits (m3/j)		840	23%	665	634	657	
Kg DCO	810			426.76	327.7	488.49	90
Kg DBO5	324		50%	168.5	133.2	186.2	20
Kg MES	378			172.4	125.7	195	30
NGL							20
NK	81			38.8	36.4	41.5	
Kg Pt	13.5			4.6	4.2	5.4	2

Source : Exploitation Assainissement Lorient Agglomération

Un industriel implanté au Bas Pont-Scorff est raccordé à la STEP de Pont-Scorff (Initial BTB).

Lorient Agglomération a lancé début 2015 une étude diagnostique et un schéma directeur des réseaux d'assainissement des communes de Cléguer, Pont-Scorff et Quéven. Cette étude a pour but d'identifier les défauts présents sur les réseaux.

L'étude conduit à une programmation pluriannuelle de travaux visant à réduire les désordres constatés, et donc à supprimer d'éventuelles pollutions au milieu naturel ou intrusions d'eaux claires (eaux de nappe, de pluie) dans les réseaux.

Le PLU prévoit à l'horizon 10 ans une augmentation de 500 logements sur la commune, principalement dans le bourg et ses environs, pour atteindre une population totale de 4 300 habitants. On estime donc à environ 800 équivalent-habitants supplémentaires d'eaux usées dirigées vers la station d'épuration. Cela représente 14 % de la capacité de la station.

Ces prévisions sont compatibles avec les équipements existants mais nécessiteront des travaux d'extension des réseaux et la création de poste de refoulement, notamment pour le secteur de Mon Désir.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La commune compte 422 installations d'assainissement non collectif réparties sur les différents hameaux du territoire.

Un contrôle périodique de fonctionnement de ces installations est réalisé tous les 6 ans.

Les données du service public d'assainissement non collectif (SPANC) en 2015 sont les suivantes :

-112 installations de plus de 4 ans et 69 installations récentes présentent un bon fonctionnement (soit 43% des installations),

- 106 installations (soit 25% des installations) sont dites acceptables, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas conformes aux normes actuelles mais que leur système à un fonctionnement correct à aléatoire, sans qu'une

pollution pour le milieu récepteur soit démontrée. 49 de ces installations sont cependant identifiées comme acceptable avec un risque de pollution ou sur la salubrité

- 63 installations (soit 15%) sont dans un état « non acceptable ». Cela signifie que le système d'ANC est potentiellement source de pollution pour le milieu récepteur ou qu'un rejet direct d'effluents non traités au milieu récepteur est observé,
- 17 installations ont un fonctionnement indéterminé (soit 4 % des installations),
- 6 installations sont non diagnostiquées (soit 1,4 % des installations).

En 2014, un programme de réhabilitation groupée des assainissements non collectif des commune de Pont-Scorff et Guidel a été initié.

27 installations sur Pont-Scorff sont en cours de réhabilitation dans ce cadre-là.

Pierrick NEVANNEN  
Maire de PONT-SCORFF

